



TOURATH

FEVRIER 2015

N°1

Publication du programme d'appui à la protection
et valorisation du patrimoine culturel en Algérie



L'EDITO



Je suis heureux de vous présenter aujourd'hui ce premier numéro de "Tourath", publication mensuelle du Programme d'appui à la protection et valorisation du patrimoine culturel en Algérie. Programme qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'Union européenne, représentée par la Commission européenne, et la République Algérienne Démocratique et Populaire, représentée par le Ministère de la Culture, suite à la signature d'une convention de financement (référence N° ENPI/2011/22783) en date du 22 novembre 2012.

L'objectif global du Programme consiste en un accompagnement technique dans la mise en œuvre du programme national de protection et de valorisation du patrimoine culturel dans le cadre du schéma directeur des zones archéologiques et historiques qui s'inscrit dans le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) à l'échéance 2030.

Cet accompagnement concerne un certain nombre d'actions telles que le soutien technique en termes de méthodes, d'outils de gestion et de connaissance en matière d'inventaire des biens culturels, à l'échelle centrale et locale; le renforcement des capacités en formation, notamment en direction des professionnels de la maîtrise d'œuvre (BET et architectes), des techniciens supérieurs (TS) et techniciens ; un programme de formation continue en direction des musées, sur les aspects conservation et restauration des biens culturels mobiliers et une action de conservation et de valorisation en direction du patrimoine filmique et photographique.

Une importante action consiste en l'exécution de trois projets pilotes sur des sites classés importants à travers lesquels va se concrétiser une pédagogie d'association et de mutualisation des moyens et des acteurs concernés, publics et privés. Ce seront des projets de démonstration (restauration, revitalisation archéologique, interprétation). Trois chantiers écoles seront ouverts dans les trois sites pilotes.

Depuis l'installation de l'Unité d'appui au programme (UAP) en mars 2014, nous avons avancé sur chacun des 4 résultats prévus par le Programme, par l'élaboration d'un nombre important d'expertises et d'assistances techniques au profit des établissements en charge du patrimoine culturel. Nous avons

constaté dans les divers contacts entrepris jusqu'à aujourd'hui, tant au niveau des organes et des établissements administratifs qu'au niveau des citoyens, un grand intérêt pour le sujet.

L'objectif de cette publication est de vous tenir au courant de l'avancement du Programme ainsi que des différentes manifestations culturelles qui en découlent afin d'ouvrir la voie à chacun de nous pour contribuer, dans la mesure de ses moyens, à l'accomplissement des objectifs.

Notre "Patrimoine" culturel est un héritage que nous ont laissé les générations passées et que nous nous devons de transmettre aux générations futures en y apportant la valeur ajoutée de l'époque contemporaine.

Pour ce premier numéro, nous vous parlerons notamment des relevés qui ont été effectués sur deux des trois sites pilotes concernés par le Programme ainsi que les appels à propositions qui ont été lancés à destination du mouvement associatif pour renforcer sa mobilisation dans la protection et valorisation du patrimoine culturel algérien.

Je vous souhaite une bonne lecture et je vous invite à rejoindre notre longue marche où chacun de nous, sans exception, a un rôle à jouer.

Vous pouvez nous faire part de vos suggestions et commentaires à l'adresse suivante: tourath@uap-patrimoine.dz

Ton patrimoine est ton héritage... ne l'oublie jamais !

Zouhir Ballalou
Directeur du Programme

ACTUALITES DU PROGRAMME

Appel à propositions à destination des associations

Dans le cadre du Programme d'Appui à la Protection et Valorisation du Patrimoine Culturel en Algérie, le Ministère de la culture a lancé un appel à propositions financé par le programme Patrimoine sur tout le territoire dans l'objectif de renforcer la mobilisation du mouvement associatif sur les questions de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine culturel algérien.

A cet effet, plusieurs sessions d'information ont été organisées en décembre 2014 à Oran, Alger, Constantine, Bechar et Ouargla.

Les objectifs spécifiques de cet appel sont de renforcer les associations déjà expérimentées dans le patrimoine pour des projets importants, d'appuyer des actions de moindre envergure portées par des associations plus récentes dans le secteur et enfin de financer des projets d'associations travaillant spécifiquement sur le patrimoine immatériel.





Les associations soumissionnaires doivent proposer un projet avec des actions mises en œuvre en Algérie exclusivement sur une durée maximale de 18 mois.

Le projet doit contribuer à un ou plusieurs des objectifs du programme Patrimoine et doit permettre à l'association de contribuer à un développement significatif de la connaissance, de la protection et de la valorisation du patrimoine culturel algérien.

Les associations avaient jusqu'au 12 février 2015 pour déposer leur dossier de candidature. Nous avons réceptionné, à ce jour, une quarantaine de candidatures.

Un comité d'évaluation examinera les projets des associations soumissionnaires pour évaluer leur éligibilité.

Une fois les subventions versées ; la direction du Programme suivra et évaluera la mise en œuvre des projets.

Les projets pilotes

Dans le cadre du résultat 3 (R3) du Programme –pratique de l'intersectorialité, il est prévu de mettre en œuvre trois opérations pilotes de sauvegarde et mise en valeur architecturale, archéologique et paysagère sur 3 sites sélectionnés par le Ministère de la Culture : Casbah d'Alger, Tombeau d'Imedghassen à Batna, et le complexe du Musée des Antiquités à Alger.



L'objectif principal des projets pilotes est de renforcer la pratique de coopération intersectorielle ; de faire en sorte que les différents secteurs travaillent ensemble, impliquant également la mobilisation de la société civile.

Pour la Casbah d'Alger, le projet cible la mise en valeur du système de fortification et la réflexion sur les approches de régénération urbaine avec notamment la reconstitution des espaces vides suite à des effondrements. Alors que pour le tombeau d'Imedghassen, les enjeux résident dans la sauvegarde du monument mais aussi de ses alentours, qui ont une grande valeur paysagère. Pour le Musée des Antiquités, le défi majeur est la mise en valeur des espaces ouverts et jardins liant les différents bâtiments du complexe muséal.



Les travaux préliminaires ont démarré au mois de janvier 2015 avec l'ouverture des chantiers de relevé photogrammétrique et au laser scanner 3D de la Casbah et du tombeau. Une équipe d'experts internationaux a effectué ces relevés en étroite collaboration avec les institutions centrales concernées et notamment l'OGEBEC et les directions de la culture des deux wilayas d'Alger et Batna.

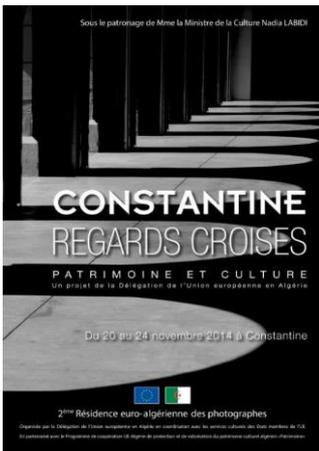
Ces relevés sont en effet une étape fondamentale de n'importe quelle intervention dans le patrimoine immobilier. Il s'agit, plus précisément, d'obtenir une représentation graphique de monuments et sites sur la base d'un modèle 3D, permettant ainsi de faire un état des lieux en termes de caractéristiques et techniques de construction mais aussi de conditions de conservation.

Regards Croisés

Dans le cadre du programme Patrimoine, la Délégation de l'Union européenne en Algérie, en coordination avec les services culturels des Etats membres de l'Union européenne, a organisé, en novembre 2014 à Constantine, la 2ème édition de la résidence euro-algérienne des photographes, sous le thème "Constantine, Regards Croisés, Patrimoine et culture".

Cette résidence a pour objectif la valorisation et la promotion du patrimoine de Constantine à travers la photographie et le regard croisé des artistes venus d'Europe et d'Algérie. 10 photographes algériens ainsi que 11 photographes européens ont participé à ce projet.

L'esprit de cette résidence, au même titre que celle de 2010 à Alger, est de mettre en valeur le patrimoine de Constantine par la préparation d'un livre d'art et d'une exposition photos itinérante qui se tiendra à Constantine dans le cadre de la manifestation "Constantine, capitale culturelle arabe 2015" ainsi que dans d'autres villes algériennes et européennes dès le mois de mai prochain.



Les amis du Patrimoine

A l'occasion du Salon International du Livre d'Alger (SILA), nous avons lancé le réseau « Amis du Patrimoine ». Il s'agit d'un réseau qui a pour objectif de faire prendre conscience à ses membres, de l'importance et de la richesse du patrimoine culturel Algérien et de diffuser la connaissance et l'amour du Patrimoine. Chacun des membres devient ainsi l'ambassadeur du Patrimoine culturel national.



Ce groupe compte aujourd'hui plus de 120 membres, de formations différentes avec une même passion : la culture. Ces membres auront pour mission de rendre accessible au plus grand nombre le patrimoine local et de dynamiser, autant que possible, ce patrimoine par des actions et des évènements.

Pour connaître les modalités d'adhésion, envoyez-nous un email à l'adresse suivante : amisdupatrimoine@uap-patrimoine.dz

Rejoignez-nous !

PROGRAMME DE L'UE DEDIE AU PATRIMOINE ALGERIEN

Trois sites pilotes retenus

LA CHERCHA d'Alger, le site archéologique de l'Alcazar de Bab el Bhar, les vestiges de la médina de Bab el Bhar, les vestiges de la médina de Bab el Bhar, les vestiges de la médina de Bab el Bhar...

Le Courrier

Trois sites pilotes retenus pour un programme de l'UE

La Culture d'Alger, le patrimoine historique de l'Alcazar de Bab el Bhar, les vestiges de la médina de Bab el Bhar, les vestiges de la médina de Bab el Bhar...

El Watan

COOPÉRATION ENTRE L'ALGÉRIE ET L'UE UN BUDGET DE 24 MILLIONS D'EUROS POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE ALGÉRIEN

L'Union européenne, en coopération avec le ministère de la Culture, s'engage à financer un budget de 24 millions d'euros pour la valorisation du patrimoine algérien...

REVUE DE PRESSE

Les actions et la portée du Programme Patrimoine ont été relayées sur les principaux organes de presse francophones et arabophones notamment à l'occasion du Salon International du Livre d'Alger (SILA), du lancement de la 2ème édition de la résidence euro-algérienne des photographes « Constantine regards croisés, patrimoine et culture », et des appels à proposition à destination du mouvement associatif.



Programme Patrimoine en bref

Intitulé du Programme : Appui à la protection et valorisation du patrimoine culturel en Algérie

Montant total du Programme : 24 millions d'EUR (21,5 millions de l'UE et 2,5 millions de l'Algérie)

Bénéficiaire : Ministère de la Culture

Durée du projet : 56 mois de mise en œuvre

Les 12 Wilayas pilotes : Alger, Bejaia, Annaba, Mila, Tlemcen, Khenchela, Batna, Saida, Ain-Timouchent, Chlef, Msila, Skikda

Objectifs spécifiques du Programme :

- Accompagner la prise en compte du patrimoine culturel dans le développement économique et humain de l'Algérie
- Soutenir la mise en œuvre d'une politique nationale sur le patrimoine culturel (identification, protection et mise en valeur du patrimoine culturel matériel et immatériel)
- Renforcer les capacités dans le secteur au niveau central et local (outils méthodologiques, équipements et formations)
- Apporter un soutien technique en termes de méthode, d'outil de gestion et de connaissance en matière d'inventaire des biens culturels, à l'échelle centrale et locale.

Direction du Programme

Dar El Hamra, Basse Casbah
3, rue Mohamed Bouras Alger Algérie
Tél. : +213 (0) 21 43 90 84 Fax : +213 (0) 21 43 90 87

Unité d'Appui au Programme

Centre des Arts et de la Culture du Palais du Rais (Bastion 23).
23, Boulevard Amara Rachid Bab-El-Oued Alger Algérie.
Tél. : +213 (0) 21 43 04 65

Site Web : www.patrimoine.dz (en cours de construction)
Commentaires ou suggestions sur la Newsletter : touath@uap-patrimoine.dz

Le contenu de cette publication ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne